

purent prendre la mer avant l'arrivée d'une seconde patache portant la triste nouvelle que les Anglais s'étaient emparé de Porto-Rico. De sorte que le départ de la flotte fut arrêté par ordre royal.

Champlain se vit par là frustré dans son espérance. Ce dut être un fâcheux contre-temps pour notre héros auquel un voyage de cette nature devait apporter beaucoup d'attrait. Mais un nouveau concours de circonstances vint bientôt le favoriser. Un seigneur, du nom de Francisque Colomb, chevalier de Malte, était arrivé à San-Lucar, pour prendre la charge de général de la flotte qui allait tous les ans aux îles du golfe du Mexique. Voyant que le *Saint-Julien* était prêt à faire voile, il l'engagea au fret ordinaire, moyennant un écu par tonneau, mensuellement. Le capitaine Provençal, dont les services avaient été requis ailleurs, demanda à son neveu s'il accepterait la charge de son navire. Jugez de la joie de Champlain à cette proposition inattendue, joie tempérée par la crainte de ne pouvoir obtenir l'agrément de don Francisque Colomb. Non seulement celui-ci le lui accorda, mais il lui promit de plus son assistance, et il tint parole.

Enfin, la flotte espagnole fit voile pour l'Amérique espagnole. C'était au commencement de janvier 1599. " C'est ici, s'écrie M. Laverdière, que l'on commence